

DISPOSITIF D'APPUI AUX STRUCTURES DE L'E.S.S. EN CONSOLIDATION

AUTRES DISPOSITIFS

QUEL EST SON OBJECTIF ?

Proposer une offre d'appui aux structures de l'économie sociale et solidaire qui connaissent des difficultés économiques et financières.

Cette offre complète les dispositifs existants et permet d'apporter une réponse rapide aux problématiques rencontrées.

QUI PEUT EN BENEFICIER ?

Les structures doivent répondre aux critères suivants :

- Etre en activité depuis plus d'un an.
- Employer au moins un salarié.
- Avoir au moins un exercice en perte au cours des trois derniers exercices
- Et/ou connaître une nette dégradation de leurs fonds propres
- Et/ou avoir perdu un financement et / ou un marché stratégique.

QUELLE EST LA PROCEDURE ?

- Remplir et renvoyer l'autodiagnostic disponible sur les sites internet des opérateurs (Nord Actif et Pas-de-Calais Actif) et du Conseil Régional Nord Pas de Calais.
- L'opérateur prend contact avec la structure dans les 48 heures et convient d'un premier rendez vous.
- Une analyse de la situation est alors effectuée et un premier état des lieux établi.

QUELLES SONT SES CARACTERISTIQUES ?

- Réalisation d'un diagnostic approfondi.
- Mise en place d'un plan d'action.
- Possibilité de bénéficier d'une avance remboursable :
 - De 5 000 à 100 000 €uros
 - Durée maximum 6 mois
 - Taux d'intérêt 0%

Pour la réalisation de ces opérations, un ou plusieurs experts peuvent vous accompagner.

VOTRE INTERLOCUTEUR POUR LE PAS-DE-CALAIS



23 rue du 11 Novembre
62300 LENS

☎ 03.21.42.24.12 📠 03.21.42.64.32

Directeur Adjoint : Benoît BARA
Chargée de Mission FINES : Margaux AMBLARD